

Compte-rendu de la réunion du Conseil d'école

SÉANCE DU JEUDI 5 NOVEMBRE 2020

Le Conseil d'école s'est réuni le jeudi 06 novembre 2020 à 17h30 en visioconférence via le CNED.

Participants

Équipe enseignante

- Séverine VILAINE LAUMONNIER
- Marie SALAÛN
- Magali BOULOGNE
- Jonathan DUMAS
- Laurène FASANINO

Responsable du CLAE

- Elodie Le Rouzic

Délégué Départemental de l'Éducation Nationale

- Hugues GENG

Absents excusés

- Hugues GENG, DDEN
- Madame MANDRAS, Inspectrice de l'éducation nationale

Secrétaire de séance : Séverine VILAINE LAUMONNIER

Représentants élus des parents d'élèves UNAAPE

- Cécile SIMON
- Emilie GROBOCOPATEL
- Hacène MOHAMMED SEGUIR

Représentants de la commune de Jouy-en-Josas

- Emilie DUCHENE
- Stéphanie CAGGIANESE
- Murielle FOUCAULT

Un tour de table en visioconférence est fait avant de commencer la séance.

L'ordre du jour est abordé comme suit :

- **Travaux / hygiène**

- **organisation COVID**

La rentrée de septembre, s'est bien passée.

Deux points d'accueil pour les élèves de l'école.

Par le hall pour les PS, par le portail pour les MS et GS.

Seuls les parents de petite section ont pu accompagner leur enfant en classe.

En juin dernier, la visite de l'école n'ayant pu être faite un clip avait été envoyé par la directrice.

Depuis la rentrée de novembre, les conditions ont changé.

Le protocole sanitaire a été renforcé et nous sommes en alerte maximale du dispositif VIGIPIRATE.

Les lieux d'accueil n'ont pas changé.

Les horaires sont échelonnés :

08:20 (classe 1 et 3) / 08:30 (classe 4) – 12:00

13:50 - 16:20 (classe 1 et 3) / 16h30 (classe 4).

Les enfants se lavent les mains en arrivant à l'école et plusieurs fois par jour (avant la mise au travail, récréations, avant le déjeuner ou le goûter).

Les enfants sont répartis dans leur groupe classe pendant les activités scolaires et péri-scolaire. Les élèves sont mélangés en extérieur (la cour). Les salles sont aérées plusieurs fois par jour.

La directrice enverra un document résumant tous les points essentiels et des liens à l'intention des familles ainsi que le protocole sanitaire.

- effectifs rentrée 2020

L'école comptabilise 71 élèves sur 3 classes.

Classe 1 de madame VILAINÉ LAUMONIER (PS) : 24 élèves

Classe 4 de madame BOULOGNE et monsieur DUMAS (MS) : 26 élèves

Classe 3 de madame SALAÛN (GS) : 22 élèves (dont un élève faisant cour à domicile)

Madame BOULOGNE sera remplacée par madame FASANINO lors de son congé maternité jusqu'aux congés de printemps.

Madame BOULOGNE et Monsieur DUMAS travaillent par période de trois semaines en alternance.

- ATSEMs

Mélanie MOURIER travaillera en classe 1 (PS) jusqu'à la fin de l'année.

Catherine CAZARD, en classe 4 (MS) nous quittera début janvier et devrait être remplacée.

La mairie est en cours de recrutement.

Eusébia travaille avec la classe de grande section (classe 4) et Marie SALAÛN.

- Travaux et sécurité

Avec la COVID 19, les travaux annoncés ont pris du retard.

Les interphones : en cours. Ils ont été devisés. La mairie relance le prestataire pour leur installation et faire réparer la sonnerie de l'école qui ne fonctionne pas.

Cela est gênant lorsque notre AVS arrive ou lorsqu'un parent vient chercher un enfant.

La butée du portail : les services techniques vont être relancés pour l'installer.

Les travaux d'amélioration thermique du bâtiment auront lieu à chaque vacances (remplacement des menuiseries, bardage, abaissement des plafonds, réfection totale des extérieurs dont pignons, chéneaux,..., installation d'une ventilation double flux à récupération de calories et d'une centrale de traitement de l'air), agrandissement du réfectoire. Planning à venir.

Nous devons avoir une réunion de concertation mais cela n'a pas pu avoir lieu.

La directrice redemande à ce qu'un point d'eau et des sanitaires soient installés dans cet agrandissement. Il n'est absolument pas pratique de changer d'aile pour aller aux toilettes lors des repas avec les enfants.

Elle re demande également la création d'un espace différent pour le péri-scolaire.

Elodie LE ROUZIC précise qu'il est compliqué pour nous d'installer des parcours ou de jouer pleinement de la salle pendant qu'ils sont présents.

Emilie DUCHENE propose de l'intégrer à la demande de travaux pour l'an prochain.

Marie SALAÛN demande à ce que le cadenas du portail soit installé côté cour.

Cela est très compliqué de l'ouvrir par l'intérieur.

Elodie LE ROUZIC demande un luminaire au dessus des portes de la salle de motricité. En période hivernale, on ne voit pas qui arrive pour venir récupérer les enfants.

Les parents élus demandent à sécuriser le portail côté hall, à le rehausser.

Emilie DUCHENE répond que des commissions ont été faites validant les normes d'installation.

La directrice demande où en est sa demande de 500 euros pour le projet avec l'ONDE.

Murielle FOUCAULT informe qu'un projet de réflexion aura lieu sur la réfection des cours et leur végétalisation.

- **Rythmes scolaires**
 - **pause méridienne**

Depuis, l'an dernier, l'équipe enseignante trouve que la matinée est longue pour les enfants. Une concertation devait être faite.

Lors de cette rentrée, les élèves sont encore fatigués et réclament à manger ! De plus en plus tôt. Plusieurs familles ont demandé si les enfants pouvaient manger plus tôt et qu'ils soient couchés plus tôt.

Elodie précise que le temps méridien de deux heures est suffisant pour le bon déroulement des repas. Coucher les enfants à 13:15 est trop tôt. La directrice insiste pour un temps de digestion. De plus, pour les APC, il faut qu'il y ait deux heures d'amplitude.

Un nouvel appel d'offres aura lieu concernant la restauration. Le contrat avec Yvelines Restauration termine en août.

- **horaires de l'école**

La directrice tient à rappeler que les horaires de l'école doivent être respectés.

Le soir, les enfants sortent à partir de 16:20 ou de 16:30 et non avant.

Les familles doivent prendre des rendez-vous plus tard ou s'arranger pour leurs horaires de train.

Les retards du matin et midi ne sont pas tolérés surtout en ce moment.

Les enfants peuvent s'absenter (autorisation / procuration de sortie à remplir par la famille) s'ils ont des soins en extérieur sur le temps scolaire.

- **Périscolaire :**
 - **équipe**

Elodie LE ROUZIC est responsable de l'équipe périscolaire.

Travaillent avec elle, le midi : Julie et Jérémy, le soir. Jeanne se joint à eux.

- **le projet de l'année et activités proposées**

Ils vont travailler sur les différences (les saisons, les arbres et leurs feuilles, les différents animaux...), puis sur les différences dans le monde (habits, danses,...) et l'évolution technologique. Un spectacle en fin d'année sous forme de film aura peut-être lieu.

- **communication, transmissions, PAI**

Si un enfant ne mange pas ou s'il y a un souci quelconque, la famille sera avertie.

Partons du principe, que tout va bien et si un événement se produit, la famille sera prévenue.

Les parents expliquent qu'une feuille de comportement est mis en place en classe 4 (MS). Ils souhaitent que cela soit instauré dans toutes les classes et y inclure le périscolaire.

Monsieur DUMAS précise que cela est inhérent à la classe et doit rester pour la classe.

Les enfants y sont très agités et les enseignants ont souhaité mettre cela en place.

Les familles demandent également à ce que tous les enseignants fassent des retours hebdomadaires via classroom, whatsapp aux familles.

D'autres enseignants de la commune auraient des groupes whatsapp.

Nous répondons que cela est inenvisageable.

Marie SALAÜN précise que ce qui se passe en classe est découvert à chaque vacances.

Il y a également un cahier de vie par exemple en classe 3 (GS). Après ces premiers congés, la moitié des familles y ont participé.

La directrice précise que les petits manquent beaucoup d'autonomie, sont très dispersés et que beaucoup d'énergie est allouée au vivre ensemble ou à la discipline aux dépens des apprentissages.

Elle demande à Madame GROBOCOPATEL son document support qu'elle a mis en place dans sa classe à l'époque (pour informer les familles, chaque fin de semaine, sur les ateliers mis en place, sur ce qui est fait en motricité et sur le comportement de l'élève).

Nous étudierons cette proposition.

Les PAI, mis en place par le médecin de l'éducation nationale sont transmis, après avoir été complétés et signés par les différents membres de l'équipe pédagogique. Ils sont ensuite transmis en mairie (service scolaire et centre de loisir) par la directrice.

Un courriel aux familles a été envoyé aux familles le 23 octobre.

- **Exercices de sécurité**

- **exercice incendie**

il a eu lieu le 17 septembre 2020 de manière inopinée : 1'09.

Le prochain devrait avoir lieu la semaine prochaine. Il y en aura deux autres d'ici à la fin de l'année scolaire.

- **PPMS**

Ces exercices de mise en situation et d'entraînement ont lieu normalement trois fois dans l'année. Ils peuvent servir à simuler une intrusion-attentat, un risque majeur (vent violent, inondation, drone, attaque chimique...).

Il n'y a pas d'informations encore à ce stade de l'année. La mise à jour du plan a été transmise à l'inspection, à la mairie et aux enseignants.

Les parents demandent qui encadre ces exercices. La directrice explique que souvent c'est madame CAZARD. Parfois, un personnel de la mairie ou de l'inspection ou les pompiers peuvent intervenir.

- **Vie de l'école**

- **élection, règlement (propreté, horaires, scolarisation obligatoire, sieste...)**

Le taux de participation a été de 55,97%. Les votes ont eu lieu par correspondance.

Proposition du règlement de l'école. La directrice l'a envoyé aux parents pour validation.

Elle précise qu'elle a ajouté un paragraphe sur les crises sanitaires ou sécuritaires et une modification des accueils dans l'école. Les parents ne rentrent plus dans l'école (exception des petits pour la première période).

Il sera diffusé avec la charte de la laïcité avec un bordereau accusant leur réception.

- **OCCE et budget mairie**

Les comptes de l'école au 30 septembre : 2402,26 euros.

La ferme de Viltain (cueillette et bus) ont été financés par la coopérative scolaire ainsi que des consommables informatiques, une nouvelle sono, les coopératives de rentrée par classe et l'intervention du petit toqué pour la classe 3 (GS).

Cette dernière sert à régler des activités éducatives.

Ce solde ne comprend pas les dons de rentrée de 1095 euros.

Nous devrions financer une partie des intervenants danse avec notre partenariat avec l'ONDE.

La mairie devrait nous aider avec une subvention de 500 euros.

Le budget mairie (52 euros par enfants) sert à financer différents matériels scolaires. Il sera disponible à partir de janvier. Le budget de l'an dernier ayant été utilisé.

- **projet d'école**

Le projet d'école dure 5 ans. Celui de 2015-2020 est toujours d'actualité. Avant 2014, ils avaient une durée de 3 ans.

Nous n'avons pas de directive pour le moment et il n'y a pas eu de bilan de fait.

Le prochain portera probablement sur les mêmes axes.

Pour information, un tableau récapitulant les axes principaux et actions a été envoyé aux parents élus.

- **APC, évaluation**

Les autorisations des aides pédagogiques complémentaires ont été distribuées.

Certains enfants peuvent bénéficier d'aide quant à la méthodologie, le graphisme, la phonologie ou le langage et la langue. La directrice explique que cela ne concerne pas forcément des enfants en difficulté ou en échec scolaire.

Marie SALAÜN précise que pour le moment, il n'y a pas de groupe d'établi. Ce sont des demandes ciblées et ponctuelles. Lorsqu'il y aura des groupes définis, il y aura une information plus spécifique auprès des familles.

Nous avons depuis 3 ans *Je valide*. Il semblerait que cette modalité d'évaluation des enfants soit en cours d'agrément par l'Éducation Nationale.

Nous sommes en train de voir pour une autre application tel que KIDOO ou revenir à un livret format papier.

La directrice demande à Stéphanie BOUCHERON si elle peut se renseigner sur le livret de suivi de scolarité de sa fille (qu'elle avait dans son ancienne école).

Les parents demandent plus de retour aux familles. Nous les informons que les parents peuvent être reçus sur rendez-vous.

Ils s'inquiètent que certaines familles soient exclues du système. La directrice répond que toutes les familles en difficultés ont au moins un des deux parents lecteurs et si ce n'est pas le cas, qu'elle échange avec eux.

Concernant la remise des cahiers de suivi des apprentissages, nous avons pour coutume de les envoyer par courriel en format PDF. Les familles n'ayant pas d'imprimante ont ce cahier en format papier.

- événements de l'année

Viltain : cueillette et bus, le 13 octobre (toutes classes)

Le petit toqué : le 15 octobre (classe 3, GS)

Photographe : lundi 23 novembre

Semaine portes ouvertes (si gestes barrières et accord IEN) : semaine du 30 novembre

Marché de Noël (virtuel) : la directrice propose, si possible, de faire un montage aidé par Nathan (de la mairie), sur les réalisations et sur la chorale de l'école. Les articles fabriqués en classe seront vendus aux familles par lots emportés à la maison, le 11 décembre. Une contribution d'une dizaine d'euros sera demandée.

Goûter de Noël : vendredi 18 décembre avec les enfants.

L'épiphanie : fête de la galette, vendredi 8 janvier ?

Carnaval de l'école : samedi 27 mars

Représentation avec l'Onde : avril – mai ??

Fête de l'école : vendredi 25 juin (thème la danse) ?

Sortie de fin d'année : les étangs de Hollande ?

- PEAC

Il n'y a pas de PEAC cette année.

Par contre un projet danse est néanmoins, en cours, avec l'ONDE. Nous sommes encore dans l'attente d'un intervenant. Il y aurait 8 séances par classe.

- interventions proposées par l'UNAAPE

Intervention bucco-dentaire, l'hôpital des nounours, une action similaire pour les PS et MS par des étudiants en médecine, une vente d'un objet à personnaliser (vers la fête des mères ou des grands mères, proposition d'utilisation des ressources locales tels que le musée de la toile de JOUY-EN-JOSAS ou le château de VERSAILLES.

• **Questions diverses** (cahier de liaison, PAI, groupe Whatsapp UNAAPE, emploi du temps)

- Les parents demandent où est leur **tableau d'affichage, leur boîte aux lettres et leur salle**.

La directrice précise qu'il y a leur tableau d'affichage à l'extérieur à côté des portes de la salle de motricité. Aucune demande n'a jamais été faite pour une boîte aux lettres ou pour un local. Si cela est nécessaire, ils peuvent en faire la demande.

- Les parents demandent **comment communiquer leurs informations**. La directrice propose de passer par les cahiers de liaison. Pour information, ces cahiers sont distribués aux familles lorsque l'école met des notes dedans. Les familles peuvent communiquer par courriel avec l'école

(0782289p@ac-versailles.fr) ou par correspondance papier.

Les notes sont également envoyées par courriel aux familles qui le désirent.

Il leur manque des numéros de téléphone pour leur groupe whatsapp. Ils pourront donner un mot que nous mettrons dans le cahier de liaison des élèves.

- Ils s'interrogent sur les trente minutes journalière de **motricité**. La directrice précise qu'elle sont réalisées. Chez les petits, cela est encore parfois compliqué d'y aller tous les jours.

La directrice propose de mettre son emploi du temps dans le classeur pour voir le déroulement d'une journée-type en petite section.

- Les parents demandent **si les professeurs déjeunent ensemble**. La directrice répond que cela dépend des jours...

- Concernant les **changes**, les parents reprochent que leurs enfants reviennent avec des sous-vêtement sales ou trop petits ou que les mains des enfants soient sales.

Ils reprochent que les enfants soient seuls aux toilettes et qu'il n'y ait pas de savon.

La directrice informe que l'école a ses propres changes et fonctionne ainsi depuis des décennies. Parfois, elle fait appel à des dons car les familles ne rendent pas systématiquement les vêtements prêtés et que les stocks diminuent.

La directrice et Emilie DUCHENE précisent que les atsems sont là pour proposer une aide mais pas pour essuyer les enfants. La directrice précise que les enseignants ne le font pas non plus.

Les mains sont lavées plusieurs fois par jour. Les contenants sont placés sur l'étagère et sont distribués à chaque passage aux toilettes. Si on laisse le savon dans des supports muraux, les enfants s'amuse avec et les vident. Il y a systématiquement quelqu'un avec eux.

- Les parents veulent que les **porte-manteaux** soient vérifiés pour les sorties de classe.

C'est le cas. Il y a eu quelques oublis. Les enfants pour rappel ne sont pas autonomes et rangent mal leurs affaires malgré les aides mises en place.

- Les parents se demandent pourquoi il y a des **bouteilles d'eau** ou des gourdes.

La directrice les informe que cela est une demande des parents élus depuis plusieurs années.

Ils s'inquiètent que l'eau croupisse ou que nous ne changions pas l'eau. La directrice leur dit que cela est fait. Les enseignants des plus grands proposent que les élèves repartent avec leur gourde.

- Concernant les **sacs à dos**, ils sont nécessaires pour le goûter de la garderie et sont accrochés sur les portants numérotés par classe.

Depuis des années, la directrice n'en veut plus dans l'école. En effet, lorsqu'ils sont aux porte-manteaux, cela prend de la place inutilement, cela gêne les enfants. Il y a eu jusqu'à des vols de goûters.

Si une famille a des demandes spécifiques tel qu'un sac pour le suivi avec la nounou ou en cas de garde alternée, les parents peuvent venir s'expliquer auprès de la directrice ou de l'enseignant.

Emilie GROBOCOPATEL demande **quel texte interdit les chaussures à lacet**.

La directrice répond que c'est une question de bons sens et que cela n'incite pas à l'autonomie.

Elle précise également que les salopettes ne sont pas préconisées. Les écharpes sont tolérées.

- Concernant la **coopérative**, les parents demandent pourquoi le montant de 15 euros est noté.

La directrice explique qu'il y a plusieurs années les parents élus ont demandé à ce qu'un montant soit proposé. Elle rappelle également que cela est facultatif.

Ils demandent si cela est demandé une fois ou plusieurs fois. La directrice répond qu'il n'y a qu'un seul appel de fond en début d'année scolaire à l'instar de certaines écoles qui imposent des montants plusieurs fois par an. La note pourra être rédigée à la rentrée scolaire prochaine.

Fin du conseil à 22h10.

Prochaine séance : le jeudi 11 février 2020

À Jouy-en-Josas, le 05 novembre 2020

La Secrétaire de séance,

SVL

La Directrice,

SVL

Copie transmise à :

- Monsieur l'Inspecteur d'Académie
- Madame l'Inspectrice de l'Éducation Nationale
- Madame le Maire de Jouy-en-Josas
- Mesdames et monsieur les représentants élus des parents d'élèves
- Mesdames et monsieur les membres de l'équipe enseignante
- Monsieur le DDEN